



Guinée

Fiche de Pays 2024

Funded by:



Federal Office
for Migration
and Refugees



Éditeurs

Organisation Internationale pour les Migration(OIM) Allemagne

Charlottenstraße 68
10117 Berlin
Allemagne
T. +49 911 43 000
F. +49 911 43 00 260

iom-germany@iom.int
www.germany.iom.int

Ce projet est financé par l'Office Fédéral Allemand des Migrations et des Réfugiés (BAMF).



Les informations contenues dans cette fiche pays ont été étudiées avec les meilleures intentions et le plus grand soin. Cependant, l'OIM Allemagne n'assume aucune responsabilité pour d'éventuelles erreurs ou omissions. En outre, l'OIM Allemagne ne peut être tenue responsable des conclusions ou des décisions tirées des informations fournies dans cette fiche pays.

Pour plus d'informations sur le retour volontaire et la réintégration, veuillez visiter le portail d'information www.ReturningfromGermany.de ou contacter votre bureau local de retour et de réintégration.

Publié: Décembre 2024. Veuillez noter que les informations fournies ici peuvent être obsolètes en raison des évolutions dynamiques dans le pays.

Table des Matières

1. Santé _____
2. Emploi _____
3. Logement _____
4. Bien-être social _____
5. Éducation _____
6. Enfants _____
7. Contacts _____
8. En un coup d'oeil _____
9. Virtual Counselling _____

1 Santé

Informations générales sur la santé

Seuls 5% des guinéens participent à une assurance. Il existe trois types d'assurances en Guinée : Caisse Nationale de Prévoyance pour les Agents de l'Etat (CNPAE) ; Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et ; Assurances privées pour les travailleurs indépendants. Le coût des assurances dépend des conditions générales de chaque type d'assurances. Participation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) pour le personnel du secteur privé formel, se présente comme suit : 18% du salaire de la part de l'employeur et 5% du salaire de la part de l'employé.

Disponibilité des installations médicales et du personnel de santé

En Guinée, il existe généralement une ou plusieurs établissements médicaux dans de nombreuses localités du pays. Dans les zones urbaines, les hôpitaux publics, les centres de santé publics et les cliniques privées sont les principaux établissements médicaux. Les médecins et le bon équipement se trouvent dans les grands hôpitaux et les cliniques à coût élevé. Dans la capitale, Conakry, il y a deux hôpitaux universitaires publics : Donka et Ignace Deen. Dans les zones rurales, seuls les centres de santé publics et certaines cliniques irrégulières fonctionnent. Le personnel médical n'est peut-être pas bien formé et dispose de moins d'équipement.

Admission aux établissements médicaux

Il existe des compagnies d'assurance comme l'UGAR, la SOGAM, la SONAG, la

SUNU, la NSIA basées à Conakry et les villes de l'intérieur du pays, ou la mutuelle de santé dans la région de Mamou, où l'on peut se présenter pour s'enregistrer. L'inscription commence par fournir une carte d'identité, un certificat de naissance, un certificat de résidence, l'engagement de payer les frais d'assurance, l'approbation des conditions générales d'assurance et le processus peut être conclu après la signature de l'accord. Les patients assurés sont dirigés en premier vers les cliniques recommandées pour leurs examens médicaux. Le processus commence par une présentation de la carte d'assurance. Les patients ordinaires commencent leurs examens médicaux dans l'établissement médical le plus proche, généralement dans les centres de santé, dans les cli-



1 Santé

niques des quartiers ou dans les services d'urgence des grands hôpitaux. Les procédures d'admission commencent par la déclaration de la condition physique et l'inscription au service d'urgence. Les patients non assurés doivent payer les frais d'examen médical et de traitement.

Disponibilité et coût des médicaments

La disponibilité de certains médicaments dépend de la survenue de certaines maladies. Les maladies courantes sont (paludisme, fièvre typhoïde, parasitose, maladies diarrhéiques) et des médicaments sont disponibles dans de nombreuses pharmacies des zones urbaines. Le coût des médicaments dans les pharmacies est abordable pour les gens de la classe moyenne, qui sont une minorité dans le pays. Les compagnies d'assurance peuvent prendre en charge 80% des frais de traitement des patients assurés. Cependant, la plupart des Guinéens ont recours à la pharmacie de rue ou aux médicaments contrefaits. Dans les zones rurales, des médicaments génériques peuvent être trouvés dans les centres de santé publics. Pour des maladies spécifiques, le médicament doit être importé.

Accès pour les retournés

Admission : le retourné doit conserver le dossier des examens de santé, s'il est disposé à poursuivre l'examen à son retour.

Procédure d'enregistrement : Le retourné doit s'adresser au centre de santé local pour s'inscrire et obtenir une carte de santé. De même, le retourné doit s'adresser à la compagnie d'assurance locale pour l'enregistrement et l'obtention d'une carte d'assurance.

Documents requis : La carte d'identité, l'acte de naissance et l'acte de résidence.

2 Emploi

Informations générales sur l'emploi

Le marché du travail guinéen se caractérise par deux types d'emplois : l'emploi formel et informel. L'emploi formel est lié à l'emploi enregistré, où les salariés sont inscrits à la Caisse nationale d'assurance. L'emploi informel comprend plusieurs types d'emploi dont entre autres, les travailleurs ruraux, les cultivateurs, les agriculteurs, les travailleurs indépendants, les employés des entreprises non enregistrées, etc. La population guinéenne est estimée à 12,7 millions d'habitants en 2017 et le pays compte 4,7 millions de main-d'œuvre entre 2017 et 2018 selon les dernières estimations de la Banque mondiale, dont 56% d'hommes et 44% de femmes. Cette valeur de travailleurs employés correspond à un taux d'emploi global de 59%, soit 65% en 2017 et 2018, selon les dernières estimations. Ce taux de main-d'œuvre correspond au taux moyen en Afrique subsaharienne. Les 65% de travailleurs actifs se composent comme suit : employé public 3%; employé privé 4%; indépendant 76%; 17% autres. Depuis 2016, 52% des emplois ont été créés dans le secteur agricole, suivis de 34% dans le commerce et de 14% dans l'industrie et la fabrication. Les industries minières extractives sont les plus importantes de Guinée.

Bien que le taux de chômage reste faible. Les revenus de l'emploi (la garantie salariale interprofessionnelle minimum est de 450 000 GNF = 45 EUR) restent trop faibles pour sortir les ménages de conditions de vie précaires. Hors travailleurs du ministère de la Justice, le salaire moyen varie de 100 à 350 euros. Les données du recensement général de la

population et de l'habitat (RGPH) de 2014 montrent que le taux de chômage est de 5,2%. Ce taux de chômage cache des disparités. Il est de 11,1% en milieu urbain contre seulement 2,2% en milieu rural.

Le taux d'emploi informel est estimé à 95,6% de la population totale en emploi (INS, 2020)

Trouver un emploi

Les demandeurs d'emploi formels passent par les agences pour l'emploi (publics ou privés) ou prennent contact directement avec les entreprises ou organisations, passent par des membres de la famille ou des amis. L'Agence nationale pour l'emploi (AGUIPE) soutient les demandeurs d'emploi enregistrés en leur fournissant des informations et une formation. Les postes vacants sont annoncés via plusieurs canaux tels que :

Le siège de l'Agence nationale pour l'emploi (AGUIPE) et ses sept agences à Kindia, Boké, Mamou, Labé, Faranah, Kankan et Nzérékoré

Journaux (Journal des appels d'offres et offres d'emploi; Lynx; Lance; Indépendant)

Presse en ligne (www.jaoguinee.com www.guineenews.org, etc.)

Assistance chômage

Les demandeurs d'emploi peuvent être aidés par leur inscription sur la base de données des demandeurs d'emploi, le renforcement des capacités et le partage d'informations sur les possibilités d'emploi. L'aide est fournie par l'Agence pour

2 Emploi

l'emploi (AGUIPE), les agences d'emploi privées, etc. Le demandeur d'emploi ne peut se voir proposer qu'une orientation professionnelle et une certaine participation à des sessions de formation, mais il n'y a pas d'aide financière pour le chômage.

Formation continue et apprentissage

L'Agence nationale pour l'emploi (AGUIPE) propose parfois des sessions de formation, telles que comment développer le CV ; techniques pratiques pour chercher un emploi, etc. Le retourné peut obtenir des informations spécifiques au siège de l'Agence nationale pour l'emploi (AGUIPE) et ses sept antennes à Kindia, Boké, Mamou, Labé, Faranah, Kankan et Nzérékoré. Les agences d'emploi privées peuvent également fournir des informations spécifiques.

Accès pour les retournés

Admission : Tout demandeur d'emploi de nationalité guinéenne ou de ressortissant de la CEDEAO peut être inscrit dans la base de données de l'Agence nationale pour l'emploi (AGUIPE). Tout demandeur d'emploi inscrit peut recevoir des informations spécifiques et une aide à l'orientation.

Procédure d'enregistrement : Le retourné s'adresse à un bureau local de l'emploi pour des besoins d'emploi immédiats. De même, le retourné doit s'adresser à un commissariat central de police local pour la réémission d'une carte d'identité nationale perdue / expirée.

Documents requis: CV, diplômes, attestations, acte de naissance, carte d'identité nationale valide et certificat de résidence.



3 Logement

Informations générales sur le logement

Le coût du loyer dépend de nombreux facteurs, dont la situation géographique et le type d'hébergement. A Conakry, une chambre sans douche va de 100 000 GNF à 2 000 000 GNF hors électricité et eau. Pour un appartement avec deux chambres, un salon, une douche et une salle à manger, le montant est compris entre 500 000 GNF et 2 000 000 GNF. Une villa de dix pièces à Nongo (Ratoma) coûtera 7 000 \$ par mois tandis qu'un appartement de quatre pièces à Matoto coûtera 150 \$ par mois. En général, il y en a pour tous les besoins et à des prix différents. Il y a une pénurie d'électricité et d'eau dans la capitale et dans les villes de l'intérieur du pays. Les zones rurales n'ont pas accès à l'électricité et à l'eau courante.

euros pour une période de deux mois et l'eau de 3 à 15 euros, c'est presque le même pour les ménages à faible revenu et de classe moyenne. En Guinée, l'autonomisation va de pair avec la possibilité de construire sa propre maison. Les zones rurales sont entièrement construites par des particuliers. Dans plusieurs localités l'offre de maisons est disponible. La capitale Conakry et les villes de l'intérieur du pays sont principalement construites par des particuliers. Ils demandent généralement des sommes exorbitantes aux locataires et adoptent parfois des pratiques douteuses. La maison propose ce qui est disponible (chambre simple sans douche, chambre et salon avec ou sans douche, deux chambres et un salon avec ou sans douche.)



Photo: Unsplash, Tim Oun/2017

3 Logement

Le principal moyen de trouver un logement en Guinée est de recourir à des agences immobilières privées. Elles sont divisées en agences immobilières formelles et informelles.

Agences immobilières formelles : Ce sont des sociétés enregistrées auxquelles les gens ont recours pour des problèmes d'hébergement. Ils servent d'intermédiaire entre les propriétaires et les futurs locataires. À la fin du processus de logement, ils exigent le paiement de leurs commissions sur les transactions. *Agences immobilières informelles* : ce sont des personnes non enregistrées appelées « démarcheurs » qui négocient avec les propriétaires et les futurs locataires. Ils exigent le paiement de leurs frais de transport avant de visiter la maison / l'appartement à louer. À la fin du processus de logement, ils exigent un paiement équivalent à un mois de location comme commission du futur locataire. L'annonce se trouve dans les bureaux des agences immobilières formelles ou dans les agences immobilières informelles (Agence Immobilière de Hamdallaye).

Subventions sociales pour le logement

Il n'y a pas de subventions sociales pour le logement en Guinée et pas de prêts des banques aux personnes vulnérables à faible revenu. L'État a construit des cités pour certaines catégories de personnes, mais les premiers occupants des lotissements n'ont jamais quitté les lieux même après leur retraite ou leur décès.

Tout dernièrement, la jointe au pouvoir a procédé à la récupération des logements publics qui sont occupés illégalement. Autrement dit, le gouvernement de la transition guinéenne a récupéré le patrimoine immobilier de l'État, occupés jusque-là par de hauts fonctionnaires et des hommes politiques.

Accès pour les retournés

Logements temporaires : Certaines ONG locales, comme l'ONG Sabou Guinée, peuvent fournir des logements temporaires aux retournés vulnérables. Le retourné doit s'adresser à une agence immobilière locale pour ses besoins d'hébergement immédiats.

4 Bien-être social

Système de protection sociale

En Guinée, le système de protection sociale comprend des mécanismes informels et formels. Ceux-ci s'articulent autour de deux régimes : l'un contributif et l'autre non contributif. Les mécanismes informels concernent une grande majorité de la population guinéenne (94% selon les estimations du BIT) principalement les travailleurs du secteur informel et ceux du secteur agricole. Ces groupes n'ont accès à aucun mécanisme officiel de protection sociale. Ils doivent recourir à de multiples méthodes alternatives, notamment la solidarité familiale. Le système contributif de protection sociale ou de sécurité sociale couvre les fonctionnaires et les salariés du secteur privé et parapublic, qui représentent à peine 6% de la population. Il est composé de deux branches, la première pour les travailleurs du service public et la seconde pour les travailleurs des secteurs privé et parapublic. Cependant, le niveau de couverture reste très faible. Le système contributif de protection sociale ou de sécurité sociale couvre les fonctionnaires et employés du secteur privé et parapublic, qui représentent à peine 6% de la population. Il est composé de deux branches, la première pour les agents de la fonction publique et la seconde pour les travailleurs des secteurs privé et parapublic. Cependant, le niveau de couverture reste très faible.

Le secteur informel, qui représente environ 70% de l'emploi total, est difficile à appréhender et n'est toujours pas sensible aux retraites. Compte tenu de la faiblesse du système de sécurité sociale obligatoire assuré par l'État, certaines compagnies d'assurance privées

proposent des produits d'assurance vie (retraite, maladie, décès et survie d'accident professionnel) et non-vie ou assurance de dommages (incendie, accidents divers, et risques). Au total, la Caisse nationale d'assurance des salariés du secteur privé (CNSS) met à disposition des salariés des secteurs privé et parapublic le service des prestations familiales, vieillesse, invalidité, survivants d'accident du travail et maladie. La Caisse Nationale d'Assurance de la Fonction Publique (CNPSAE) offre des prestations familiales, vieillesse, invalidité, survivants d'accidents professionnels et maladies professionnelles. Il existe des compagnies d'assurances comme UGAR, SOGAM, SONAG, SUNU, NSIA basées à Conakry et dans les villes de l'intérieur du pays, qui peuvent couvrir les maladies professionnelles, le contrôle médical périodique, le coût des soins jusqu'à 80% du coût total. Copie de la carte d'identité, certificat de naissance, certificat de résidence, engagement à payer les frais d'assurance (la participation financière du bénéficiaire dépend du type de services à couvrir par l'assurance), l'approbation des conditions générales d'assurance et le processus peut être conclu après la signature de l'accord.

4 Bien-être social

Système de retraite

La loi prévoit une pension complète et une retraite anticipée. Pour une pension complète, le travailleur doit avoir atteint l'âge de 50, 60 ou 65 ans (selon la profession) avec au moins 180 mois (15 ans) de cotisations. L'âge minimum de la retraite est de 50 ans.

Groupes vulnérables

L'initiative du Ministère des affaires sociales et des personnes vulnérables visant à créer un fonds de développement social et de solidarité pour les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les handicapés n'est pas encore opérationnelle.



5 Éducation

Informations générales sur l'éducation

En République de Guinée, il existe les niveaux d'éducation suivants : Garderie d'enfants / crèche 0,5-3 ans ; maternelle 3-6 ans, primaire 7-12, secondaire 13-16 ans, lycée 17-19 ans, école professionnelle / technique à partir de 17 ans et université à partir de 20 ans. En Guinée, le risque de ne jamais être allé à l'école est relativement plus élevé pour les filles. Les résultats de 2016 de l'enquête en grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF (MICS) indiquent que les filles représentent 52% des 5 à 6 ans qui ne sont jamais allés à l'école. La population rurale concentre une forte proportion de la population jeune n'étant jamais allée à l'école avec 84% contre 16% en milieu urbain.

Coût, prêts et allocations

Les établissements d'enseignement général publics sont gratuits. L'inscription dans les établissements d'enseignement général commence en septembre et l'année scolaire commence en octobre. Le retourné peut-être inscrit gratuitement dans n'importe quel établissement d'enseignement public ou dans n'importe quel établissement d'enseignement privé après avoir satisfait aux conditions d'admission. Pour une formation annuelle, le coût varie de 100 EUR à 300 EUR. Pour une formation modulaire (maîtrise de l'informatique, langue anglaise, permis de conduire, etc.), le coût varie de 25 EUR à 100 EUR par trimestre.

Approbation et vérification des diplômes étrangers

Les citoyens guinéens qui ont terminé leurs études primaires ou secondaires à l'étranger peuvent demander que leurs certificats soient reconnus et accrédités en Guinée. L'institution chargée de la reconnaissance et de l'accréditation des diplômes étrangers est le Service national d'examen scolaire (Service national d'examen et de concours scolaire) du Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation. La procédure de candidature est identique pour l'enseignement primaire et secondaire. En plus de la demande de reconnaissance, le candidat doit présenter le certificat original délivré par l'école étrangère et une copie traduite en trois exemplaires. La traduction doit être fournie par un traducteur agréé. Des documents supplémentaires peuvent être exigés par le ministère compétent.

Accès pour les retournés

Procédure d'enregistrement : Le retourné doit s'adresser à une direction locale de l'éducation pour l'inscription des enfants à l'école. Pour la vérification de l'approbation du diplôme étranger, les retournés doivent conserver l'accréditation scolaire de leurs enfants si les enfants ont fréquenté l'école en dehors de la Guinée. De même, les retournés doivent conserver leurs propres diplômes.

Documents requis : Certificat de naissance, certificat de niveau d'études et carte de vaccination.

5 Éducation



6 Enfants

Situation générale des enfants et des nourrissons

La population infantile guinéenne est estimée en 2013 à 5 746 000 pour une population totale de 11 745 000. La Guinée a signé, adopté et ratifié sans grandes réserves la plupart des conventions et protocoles relatifs aux droits de l'enfant et aux droits de l'homme. En 2008, il a adopté une loi nationale appelée Code de l'enfant, dont l'objectif est de mettre la législation nationale en conformité avec les dispositions de ces conventions et protocoles. Ce code regroupe toutes les lois relatives aux droits et à la protection des enfants. Le cadre juridique de la protection de l'enfance comprend également d'autres lois, notamment celles du code pénal, du code de procédure pénale et du code civil. Le Comité de suivi de la protection de l'enfance guinéen (CG / SPDE), créé en 1995, est le principal organe de coordination du gouvernement en matière de protection des droits de l'enfant. Les tribunaux compétents pour les mineurs sont le juge des enfants, le tribunal pour enfants, la chambre spéciale pour mineurs et la cour d'appel pour mineurs.

La qualité actuelle de l'enregistrement des naissances et le taux d'enregistrement ne sont pas satisfaisants. Plusieurs coutumes et pratiques justifient et perpétuent la discrimination et la violence contre les enfants et les femmes, telles que les mariages précoces et forcés, les mutilations génitales féminines, le « confiage », etc. Il n'y a pas de progrès sur certains motifs essentiels pour la survie et le développement des enfants, en particulier en milieu rural. Ainsi, les taux de mortalité infantile et de

malnutrition infantile en Guinée restent supérieurs à la moyenne observée pour l'Afrique subsaharienne. Aucun enfant ne peut quitter le territoire national s'il n'est pas porteur d'une autorisation spéciale établie par les autorités de son lieu de résidence avec l'accord des parents, du tuteur ou de la personne qui s'occupe de l'enfant. Si ce n'est la pauvreté, le milieu social des parents des enfants n'influence pas leur accès aux soins de santé et à l'éducation.

Acteurs (non) gouvernementaux s'occupant du bien-être et des droits des enfants

Certaines des principales organisations s'occupant du bien-être des enfants, de leurs droits et de leur protection sont :

- Unicef Guinée
- Plan Guinée
- Terre Des Hommes
- Child Fund
- ONG Sabou Guinée ;
- ONG Association guinéenne des Assistantes sociales (AGUIAS) ;

Accès pour les retournés

Admission : Les retournés doivent conserver leur certificat de naissance si l'enfant est né en dehors de la Guinée.

Étapes immédiates au retour : Le retourné doit s'adresser au bureau municipal local pour l'enregistrement des enfants à la maternelle.

6 Enfants



7 Contacts

OIM Guinée

Agence des Nations Unies pour les Migrations, accueil, réintégration, relocalisation
Rue DI 0009 de la Cour Suprême, Camayenne, Commune de Dixinn, Conakry- Guinée
Tel: +224 625 25 88 39

OIM Boké

Bureau local de l'OIM
Sise au Carrefour Yomboya, commune urbaine de Boké
Tel.: +224 627 27 22 50

OIM Mamou

Bureau local de l'OIM
Sise près de marché de Petel Balia, commune urbaine de Mamou
Tel.: +224 625 25 99 95

OIM Labé

Bureau local de l'OIM
Sise dans l'enceinte du bureau de PAM, quartier Djoulou, commune urbaine de Labé
Tel.: +224 624 23 90 86

OIM Kankan

Bureau local de l'OIM
Axe Lycée Morifindian DIABATE – Ancien aéroport, commune urbaine de Kankan
Tel.: +224625 25 07 76

OIM Nzérékoré

Bureau local de l'OIM
Sise au quartier au sud I, à côté de la mosquée, Commune urbaine de Nzérékoré.
Tel: +224 621 85 67 47

UNICEF Guinée

Enfants
Sise sur la corniche Sud, Rondpoint Moussoudougou – Abattoir de Coléah au quartier Lansébounyi, Commune de Matam, Conakry
www.unicef.org/guinea

Hôpital National de Donka

Établissement médical
Sis sur la route du Pont 8 novembre – Stade du 28 septembre, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn, Conakry
Tel.: +224 622 67 98 71

Hôpital National Ignace Deen

Établissement médical
Sis au quartier Sanderwalia, Commune de Kaloum, Conakry
Tel.: +224 622 40 12 37

Hôpital de l'Amitié Sino-Guinéenne

Établissement médical
Sis sur l'axe Kakimbo – l'usine Métal Guinée, quartier Kipé, Commune de Ratoma
Tel.: +224 621 08 88 63

Centre Médico-Social Jean Paul II

Établissement médical
Sis sur la route de Pont du 8 novembre – Palais du Peuple, quartier Ratoma Konimodou, Commune de Ratoma, Conakry
Tel.: +224 621 16 45 47

Institut National de Santé Publique

Établissement médical
Sis sur la route de Pont du 8 novembre – Palais du Peuple, quartier Tombo, Commune de Kaloum, Conakry
Tel.: +224 620 28 88 97

Clinique Pasteur

Établissement médical
Sise sur l'avenue entre la Direction Police Judiciaire et la RTG Boulbinet, quartier Manquepas, Commune de Kaloum, Conakry
Tel.: +224 621 35 01 01
Tel.: +224 628 46 37 94

Clinique Ambroise Paré

Établissement médical
Sise sur la Corniche Nord entre le Point 8 novembre et l'hôtel Palm Camayenne, quartier Cameroun, Commune de Dixinn, Conakry
Tel.: +224 622 38 71 86

Hôpital Régional de Boké

Établissement médical
Sis sur la route de la Place de l'indépendance – quartier Koulifanya, Commune urbaine de Boké, Boké
Tel.: +224 664 31 94 88

7 Contacts

Hôpital Régional de Kindia

Établissement médical
Sis en face de la Place de l'indépendance – quartier Abattoir, Commune urbaine de Kindia, Kindia
Tel.: +224 621 17 56 78

Hôpital Régional de Mamou

Établissement médical
Sis au quartier Poudrière, Commune urbaine de Mamou, Mamou
Email : kaderyabcamara@gmail.com
Tel.: +224 628 73 83 03

Hôpital Régional de Labé

Établissement médical
Sis au quartier Tata en face de Tinkisso, Commune urbaine de Labé, Labé
Tel.: +224 622 65 66 49

Hôpital Régional de Faranah

Établissement médical
Sis au quartier Marché I, Commune urbaine de Faranah, Faranah
Tel.: +224 628 39 66 45

Hôpital Régional de Kankan

Établissement médical
Sis sur l'axe Place de l'indépendance – Lycée Almamy Samory TOURE, au quartier Energie, Commune urbaine de Kankan, Kankan
Tel.: +224 625 44 44 44

Hôpital Régional de Nzérékoré

Établissement médical
Sis au quartier Momou, Commune urbaine de Nzérékoré, Nzérékoré
Tel.: +224 628 00 19 22

Union Guinéenne d'Assurances

Assurances
Sise à la Place des martyrs. Quartier Boulbinet, Commune de Kaloum, Conakry
ugar@ugar.com.gn
Tel.: +224656 96 00 05
Tel.: +224 622 35 35 68

Activa Vie

Assurances
Sise à l'immeuble Sandervalia, 3ème Etage. Quartier Boulbinet, Commune de Kaloum, Conakry
ugar@ugar.com.gn
Tel.: +224 622 35 35 66

Société Guinéenne d'Assurance

Assurances
Sise au Carrefour Constatin, Immeuble Cherif Abdul Rahaman, Commune de Matam, Conakry
www.sogamguinee.com
Tel.: +224 622 34 40 78 Tel: +224 622 16 06 38

NSIA Assurances

Assurances
Sise à côté de BICIGUI, sur l'Avenue de la République, Immeuble NSIA. Quartier Almamy, Commune de Kaloum, Conakry
nsiaguinee@groupepsnia.com
Tel.: +224 666 18 12 82
Tel.: +224 625 00 00 70

SUNU Assurances

Assurances
Sise à la KAO 15, Almamy Niger, quartier Almamy, Commune de Kaloum, Conakry. www.sunu-group.com
Tel.: +224 666 10 10 47
Tel.: +224 666 10 10 27

Service National d'Examen et de Concours Scolaire

Approbation des diplômes étrangers
Sis dans l'enceinte de l'IRAP, sur la route de l'Hôpital Donka – Stade du 28 septembre, quartier Camayenne, Commune de Dixinn, Conakry

ONG Sabou Guinée

Hébergement temporaire des enfants et des victimes de la traite
Sis au quartier Lambayi à côté du Complexe scolaire de Lambanyi, Commune de Ratoma, Conakry
Tel.: +224 628 06 33 23

Terre des Hommes

Enfants
Sise sur la corniche Sud, Axe Mafanco – Abattoir au quartier Coléah centre, Commune de Matam, Conakry
Tel.: +224 620 40 64 45
Tel.: +224 622 90 02 37

Child Fund

Enfants
Sis à la Rue RO 345, au quartier Kaporé Cité. Commune de Kaloum, Conakry
Tel: +224 622 35 12 11
Tel.: +224 622 35 12 10

8 En un coup d'oeil

Mesures à prendre avant le retour

- *Certificats de naissance* : les retournés doivent conserver les certificats de naissance de leur enfant si l'enfant est né en dehors de la Guinée.
- *Accréditation scolaire* : les retournés doivent conserver les accréditations scolaires de leurs enfants si l'enfant a fréquenté l'école en dehors de la Guinée.
- *Diplômes* : les retournés doivent conserver leur (s) propre (s) diplôme (s) de qualification.
- *État civil* : le retourné doit retenir les documents procédures judiciaires en cas de divorce, de séparation ou de mariage à l'étranger, le cas échéant.
- *Documents de santé* : le rapatrié doit conserver un dossier des examens de santé, s'il est disposé à poursuivre les contrôles à son retour.

Mesures à entreprendre dès l'arrivée

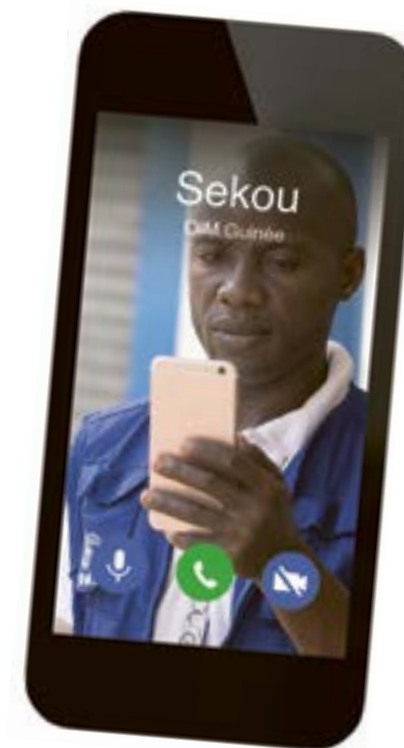
- *Logement* : le retourné s'adressera au bureau d'une agence immobilière locale pour un besoin d'hébergement immédiat.
- *Emploi* : le retourné s'adressera à un bureau local de l'emploi pour des besoins d'emploi immédiats.
- *Pièce d'identité* : le retourné doit s'adresser à un commissariat central de police local pour la réémission d'un passeport ou d'une pièce d'identité perdus / expirés.
- *Santé* : le retourné doit s'adresser à un centre de santé local pour s'inscrire et obtenir une carte de santé. De même, le retourné doit s'adresser à une compagnie d'assurance locale pour s'inscrire et obtenir une carte d'assurance.
- *Enfants* : le retourné s'adressera à un bureau municipal local pour l'enregistrement des enfants à la maternelle.
- *École* : le retourné s'adressera à une direction locale de l'éducation pour l'inscription des enfants à l'école.
- *État civil* : le retourné doit s'adresser à un bureau local de l'état civil en cas de changement d'état civil (divorce / mariage) à l'étranger. Les documents requis sont : certificat de naissance, certificat de santé et certificat de résidence ou certificat d'état civil.

9 Virtual Counselling

Assistance aux migrants en Guinée

Le projet Virtual Counseling est mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Allemagne. Les migrants vivant en Allemagne qui envisagent un retour se voient proposer des conseils de retour et de réintégration par le personnel de l'OIM en Guinée. Le personnel local de l'OIM peut être contacté en français, en anglais et dans les langues locales via des messageries en ligne.

Ce service vise à permettre aux migrants de rentrer dans la dignité en les informant sur les différentes options de retour et de réintégration et les programmes d'assistance.



Contactez Sekou à l'OIM Guinée

- WhatsApp: +224 625 20 92 02
- Skype: IOM Guinea

Lundi – vendredi, 9h30 – 19h00 (CET)